

# Réunion des clubs du 13/02/2021.

## Accueil des participants :

Bonjour à toutes et à tous,

M Jean-Claude LEGRAND président du département du Nord, M Pascal RUQOIS président du département du Pas de Calais (en visio) M Alain RICHEZ trésorier général de la ZID et moi-même Edmond BAUDET président de la ZID 59/62 avons souhaité vous rencontrer.

Notre volonté est de garder le contact avec tous les clubs du Nord et du Pas de Calais. Du fait de la situation sanitaire que nous vivons tous, nous nous retrouvons isolés de tout.

L'échange que nous avons eu ce jour a permis d'avoir toutes les informations possibles sur divers sujet, de poser et d'avoir les réponses de suite, d'échanger entre nous sur divers thèmes et de faire des propositions.

## Sujets abordés.

### **1/ Les structures déconcentrées que sont le Nord, le Pas de Calais, La ZID 59/62 et la LRHF.**

Il est important de bien se représenter l'organigramme fédéral qui est souvent sujet à interprétation du fait de notre passé.

**La fédération (FFK)**

**Les régions (LRHF).**

**Les ZID (ZID 59/62).**

**Les départements (Aine, Oise, Somme (Picardie) Nord et le Pas de Calais). Il ne faut plus parler de « ligue Flandre – Artois » elle n'existe plus.**

**Les Clubs.**

## **2/ Les changements pour la saison 2020-2021.**

- Les compétitions prévues pour les départements et la ZID, ont été annulées.

Toutes les compétitions initialement prévues jusqu'à ce jour au calendrier, ont été annulées pour plusieurs raisons.

- Situation sanitaire.
- Salles mises à disposition avec un protocole sanitaire très restrictif.
- Annulation de mise à disposition des salles par les municipalités.

Pour les qualifications, à ce jour nous sommes dans l'attente d'une confirmation de la fédération sur les modalités organisationnelles pour toutes les rencontres. (1<sup>er</sup> courrier du 11 décembre 2020).

Petit rappel, une journée de compétition à un coût de 4000€ environ. Cela comprend les vacations des arbitres et des commissions, les secours, les repas et divers frais.

- Les passages de grades des départements et de la région, reportés.

Les raisons sont assez similaires aux compétitions. Malgré la volonté de chacun, la recherche de salles puis les décisions gouvernementales.

Le passage de grade est effectivement réalisable et prévu dans les différentes autorisations de circuler puisque étant un examen d'état. Mais pour cela il faut avoir des salles.

- Mise en place des E-Challenge par la ligue régionale à destinations de tous les licenciés de la région des Hauts de France en technique et en combat. Il s'agit de la 2<sup>ème</sup> édition.

- Mise en place de live(s).

Un très grand nombre de « Live » ont été réalisés pour tous les licenciés.

Toutes les informations ont été communiquées via les différents sites et les réseaux sociaux.

Ainsi ont eu lieu :

Du Karaté au Japon (Yuko Takahashi), Krav-Maga en Israël (Yeela Elyashar), Karaté en Belgique (Junior Lefevre), Kata (Marc Plamon), Krav-Maga (Boris Bouche) Karaté (Jason Hardy) (Franck Desaut) (Alexandre Doucare) Body Karaté (Ludovic Gervois) (Nathalie Grimaux).

- Stage d'arbitrage de ZID, de ligue avec Alexandre PAVY.
- Stage de Jury DAN Krav-Maga (Franck DELSAUX).
- Cours donnés par un grand nombre d'entraîneurs.

## **3/ Nous avons prévu la mise en place de stages pour les D.A.**

KRAV-MAGA – Raymond GROS.

AMV – Gilles TRUONG.

YOSEIKAN – Hiroo MOCHIZUKI

WUSHU - ZHANG Xiao Yan

Ces stages seront gratuits pour tous les licenciés du Nord et du Pas de Calais et seront ouverts à tous les autres départements moyennant une participation forfaitaire de 5€.

Tous les stagiaires devront être en possession de la licence de la saison 2020-2021 et devront la présenter lors du stage (attestation de licence). Nous insistons sur « être en possession de la licence 2020-2021 ». Nous demandons donc de bien informer vos élèves sur ce point. Charge à vous ou à eux d'imprimer l'attestation de licence. Il n'y aura pas de passe-droit le jour du stage.

Le licencié qui ne serait pas en possession du document sera convié à rester dans les gradins.

Les stages seront ouverts à tous les licenciés de la FFK comme précisé précédemment.

#### **4/ Nous avons également prévus pour cette saison 2 Master-Class.**

- Le 1<sup>er</sup> à destination des pratiques de contact (Kempo, karaté mix, Tai jitsu, Nihon tai jitsu, full contact, KTAC, Kyoku shinkai)
- Le 2<sup>ème</sup> sera à destination des pratiquants de karaté avec les katas et le kumité.

##### **Ces évènements se dérouleront de la façon suivante.**

- 3 ateliers le matin et 3 ateliers l'après-midi.
- Début de séance par un échauffement pour tous de 30mn.
- Puis chacun passera par tous les ateliers en raison d'une heure pour chaque.

Les ateliers seront animés par des experts de la pratique et l'objectif de ces échanges sera de découvrir d'autres écoles, d'autres pratique.

Nous sollicitons dore et déjà les clubs pouvant accueillir gracieusement un de ces stages.

Pour le 1<sup>er</sup> stage, nous aurons besoin de 3 surfaces en tatamis (comme à Vieux Condé) et pour le 2<sup>ème</sup>, une salle omnisport suffira.

Pour le second, une surface

#### **5/ Décisions de la fédération vis-à-vis des clubs et des organes déconcentrés.**

- Cette saison 2020-2021 tous les clubs ont été exemptés de la cotisation fédérale (250€).
- Pour la prochaine saison, 2021-2022, tous les clubs seront de nouveau exemptés de la cotisation fédérale. (2<sup>ème</sup> courrier du 29 janvier 2021).
- Les organes déconcentrés comme le Nord, la ZID 59/62, la LRHF, **pourraient** ne pas percevoir la cote part du reversement des cotisations de clubs. Cela impliquerait des restrictions budgétaires et une gestion plus rigoureuse.

## **6/ Les assemblées générales des clubs.**

Pour ceux qui ne l'ont pas encore faite et qui doivent fournir le PV de l'AG pour le dossier subvention, voici des pistes.

- Utilisez la boîte mail à condition d'avoir les adresses de vos licenciés. Les informer de ce choix et leur faire parvenir tous les documents nécessaires, leur donner une semaine pour s'exprimer et voter. Les informer que sans réponses de leur part, vous considérerez cela pour acceptation des bilans.. La taille d'envoi par mail a une limite. Vous pouvez utiliser la plateforme « We- transfer » pour les envois jusque 2GO.
- Utilisez « Skype » qui est une plateforme de communication en visioconférence et gratuite sans limitation de temps et de participants.
- Utilisez la plateforme « ZOOM » qui est également gratuit pour la version « Basique » mais qui est limitée sur le temps « 40mn » et le nombre de participants « 100 ». Bonne qualité.

### **QUESTIONS - REPONSES.**

Inquiétudes sur les passages de grades.

- Des dates sont-elles prévues ?
- Peut-on faire les passages en visioconférence ?

Propositions de salles à louer.

Propositions de réalisations dans un stade sous barnum.

**Réponses 1 :** de M LEGRAND Jean-Claude président du département 59 mais a parlé également au nom de Pascal RUQOIS président du Pas de Calais.

- Effectivement la situation que nous vivons tous occasionne de gros problèmes organisationnels. Tout est fait et mis en œuvre par le département pour faire ces passages de grades mais, effectivement une nouvelle décision gouvernementale nous oblige à reporter ces évènements et cela à chaque fois que nous proposons une date.
- Nous regrettons ces reports répétés indépendants de nos volontés. A chaque fois il nous faut nous adapter et faire face aux conséquences qui en découlent. Nous sommes tous concernés (les départements 59 et 62 ainsi que la Ligue) reports, annulations, restrictions d'accès, etc... Pour chacun de nous la situation n'est pas simple et tout le monde ne semble pas réaliser que nous faisons notre maximum pour le bien de l'ensemble des candidat(e)s.
- Des réponses sur des dates possibles sont à l'étude avec le responsable des grades qui a pris contact avec la municipalité de Le Quesnoy où les prochains passages pourraient se faire en suivant un protocole très stricte.

**Réponses 2 :** de M LEGRAND Jean-Claude président du département 59.

- En ce qui concerne un passage en vidéoconférence, la question a été posée au président de la commission nationale des grades et la réponse est sans appel : « **NON** ». Le passage se doit de se faire en présentielle, c'est un examen d'état et toutes les conditions doivent être respectées même si aujourd'hui nous subissons comme toutes les fédérations et associations sportives ou culturelles la crise sanitaire que nous connaissons.

**Réponses 3 :** de M LEGRAND Jean-Claude président du département 59.

- Avant de pouvoir répondre sur les 2 propositions quant aux lieux où pourraient se faire les différents passages, attendons déjà les autres possibilités déjà évoquées. Mais nous retenons ces propositions qui pourraient effectivement déboucher sur des possibilités à mettre en place.

**Interventions:**

- Fred ANTSON Précision sur le prochain stage d'arbitrage de ligue « karaté contact, full et inter disciplines ». Celui-ci devrait se dérouler le samedi 20 février 2021 (report au 13 mars 2021) après-midi depuis la ligue en visioconférences.
- Bruno VERFAILLIE responsable national de l'arbitrage « karaté », nous apporte quelques précisions sur le calendrier de la fédération qui est en attente des décisions que prendra le gouvernement concernant toutes les activités et l'évolution de la crise sanitaire. De même, il est rappelé que chaque association se doit de licencier les membres du bureau et les entraîneurs, hors, bon nombre de clubs n'ont pris aucune licence à ce jour. Il est important de souligner qu'une fédération est forte grâce aux licenciés.
- Nathalie GRIMAUX précise que les « live » ont amenés du dynamisme et cela serait intéressant de continuer c'est essentiel pour garder le contact et c'est apprécié par tous les pratiquants quel que soit leur discipline.

Après près de 2h30 de présentations, de questions/réponses et d'échanges, la réunion a pris fin dans la satisfaction générale et d'avoir pu se revoir. Une prochaine réunion des clubs sera organisée avec cette fois un ordre du jour ciblé sur les besoins du moment.